



L'impact de la loi Lagarde sur la réforme du crédit à la consommation

Emmanuel Constans, Président du Comité consultatif du secteur financier a remis le 24 septembre 2012 à Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie et des Finances, et à Benoit Hamon, Ministre délégué chargé de la Consommation, le rapport réalisé par le cabinet Athling sur l'impact de la loi du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, dite loi Lagarde. Ce rapport avait été commandé par François Baroin, précédent Ministre de l'Economie et des Finances, pour évaluer les conséquences de l'application de la loi, notamment sur le recours aux réserves d'argent et l'assainissement des pratiques commerciales des prêteurs. Le rapport souligne qu'en l'espace de 18 mois, le nombre de comptes de crédit renouvelable actifs a baissé de 16,5 % et les ouvertures de comptes de crédit renouvelable ne suffisent pas à compenser les fermetures. Le nombre de transactions à crédit est en très fort recul, passant de 22 % de l'ensemble des transactions en 2007 à 9,4 % en 2010 et à 6,3 % après l'entrée en vigueur de la loi Lagarde. Le rapport note une évolution des pratiques des prêteurs mais relève des impacts financiers lourds sur leurs résultats.

Le rapport est disponible sur : <http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/autres/rapport-integral-athling-lcc.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Union européenne

1 - Union bancaire

Le 12 septembre 2012, la Commission européenne a proposé la création d'un Mécanisme de surveillance unique (MSU) pour les banques de la zone euro dans lequel la BCE sera chargée de superviser toutes les banques pour assurer la stabilité financière de la zone. Les autorités nationales de surveillance continueront à jouer un rôle important dans la surveillance courante des banques ainsi que dans la mise en œuvre des décisions de la BCE. Cette dernière devra rendre compte régulièrement de ses activités de supervision devant les Etats et le Parlement européen. La Commission a également proposé que l'Autorité bancaire européenne (ABE) mette au point un « manuel de surveillance » unique pour les 27 pays membres de l'Union européenne. Les propositions de la Commission comprennent notamment : un règlement relatif à la création du MSU et un règlement qui adapte celui de l'ABE au nouveau dispositif de surveillance bancaire. La Commission invite le Conseil et le Parlement à adopter ces mesures d'ici la fin de 2012 afin que le MSU soit opérationnel dès le 1^{er} janvier 2013.

2 - BCE

Lors de sa réunion du 4 octobre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse « qu'en raison des prix élevés de l'énergie et des relèvements de la fiscalité indirecte intervenus dans certains pays de la zone euro, les taux d'inflation devraient rester supérieurs à 2 % en 2012, mais revenir en deçà de ce niveau au cours de 2013 (...). La croissance économique devrait rester faible dans la zone euro, sur fond de tensions persistantes sur certains marchés financiers de la zone euro et d'incertitude élevée continuant de peser sur la confiance et le climat des affaires. La décision prise sur les opérations monétaires sur titres (OMT), a contribué à alléger les tensions au cours des dernières semaines, atténuant ainsi les inquiétudes quant à la matérialisation de scénarios néfastes ». M. Draghi a par ailleurs salué la proposition de la Commission européenne visant à établir un MSU auquel sera associée la BCE. Il a précisé que « le Conseil des gouverneurs considère un tel mécanisme comme l'un des piliers fondamentaux d'une union bancaire et l'un des jalons essentiels sur la voie d'une véritable Union économique et monétaire ».

Actualité législative

1- Epargne réglementée

Les décrets n° 2012-1056 et n° 2012-1057 du 18 septembre 2012 portant relèvement du plafond du livret A et doublement du plafond du livret de développement durable au 1^{er} octobre 2012 ont été publiés au Journal Officiel du 19 septembre 2012.

2 - Projet de loi « contre la vie chère »

Après son adoption au Sénat le 26 septembre 2012, l'Assemblée nationale a adopté le 10 octobre 2012 le projet de loi « contre la vie chère » en outre-mer. L'article 6 ter A vise à aligner les tarifs des services bancaires de base pratiqués par les établissements de crédit dans les départements d'outre-mer ainsi qu'à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon sur ceux qu'ils pratiquent eux-mêmes en métropole ou les établissements auxquels ils sont liés. Pour consulter le dossier législatif :

http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/regulation_economique_outre-mer.asp.

Une Commission mixte paritaire, chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer se réunira le 25 octobre.

Projet de loi de finances 2013

Dans le PLF 2013, les crédits de la mission Outre-mer sont en hausse de 4,5 % en autorisation d'engagement (AE) à 2,2 milliards d'euros et de 5 % en crédits de paiement (CP) à 2 milliards d'euros. Ce budget s'articule autour de quatre priorités : le logement social et l'amélioration de l'habitat, la relance de l'investissement public, l'insertion professionnelle de la jeunesse et l'emploi.

Publications

1 - Le rapport sur la réforme de l'épargne réglementée de Pierre Duquesne a été remis au Ministre de l'Economie et des Finances. Il est disponible en téléchargement sur : <http://www.economie.gouv.fr/files/rapport-duquesne-reforme-epargne-reglementee-2012.pdf>

2 - La protection du consommateur : rationalité limitée et régulation, le rapport de MM. Xavier Gabaix, Augustin Landier et David Thesmar du Conseil d'Analyse Economique a été remis à Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie et des Finances et Benoit Hamon, Ministre délégué chargé de la Consommation. Un projet de loi sur la consommation sera présenté au Parlement au début de 2013. Le rapport est disponible en téléchargement sur : <http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/101.pdf>

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : Bulletin de conjoncture financière et bancaire

A l'instar de l'indicateur du climat des affaires du département qui se replie légèrement au 2^{ème} trimestre 2012, passant en dessous de sa moyenne de longue période, l'activité des établissements de crédit continue de marquer le pas. Alors que l'activité de collecte progresse par rapport au trimestre précédent (+ 0,6 % contre - 1,3 % au 1^{er} trimestre), l'activité de financement reste morose avec un encours de crédits sains en légère baisse (- 0,5 %). Cette diminution de l'encours sain s'explique essentiellement par la mauvaise orientation de l'activité des établissements hors zone (- 6,3 % sur le trimestre), mais aussi par la régularisation d'un événement ponctuel survenu sur l'encours de crédits du secteur public.

Les comportements financiers des agents économiques de Guyane font ressortir sur le 2^{ème} trimestre 2012 :

- une collecte d'épargne règlementée toujours soutenue, notamment sur les livrets A,
- une contraction de la collecte d'épargne à long terme, avec notamment une forte décollecte sur les OPCVM non monétaires
- une croissance encore solide du financement immobilier dans le département,
- une légère hausse du financement des entreprises, malgré une baisse significative de l'encours des crédits d'investissement.

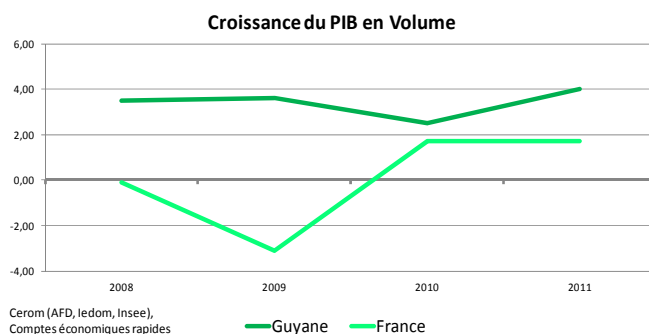
Ces éléments sont détaillés dans le dernier Bulletin trimestriel financier et bancaire de la Guyane du 2^{ème} trimestre 2012. Celui-ci, ainsi que l'ensemble des publications de l'IEDOM, est téléchargeable sur notre site internet www.iedom.fr ou par simple demande à l'adresse etudes@iedom-guyane.fr.

Estimations CEROM du PIB guyanais

A l'occasion de la publication des comptes économiques rapides de la Guyane pour l'année 2011, une conférence de presse rassemblant les trois partenaires CEROM s'est tenue le 8 octobre 2012 dans les locaux de l'INSEE à Cayenne.

En 2011, la croissance de l'économie guyanaise atteint 4 % en volume, soit 1,5 point de plus qu'en 2010. Cette progression contraste nettement avec le contexte international et national encore tendu. Ainsi, dans le même temps, le Produit intérieur brut (PIB) de la France hexagonale progresse de 1,7 %, celui de la Guadeloupe de 1,3 % et celui de la Martinique de 1 %.

Avec une population guyanaise toujours en forte croissance, le PIB par habitant progresse plus modérément de 1,4 %.

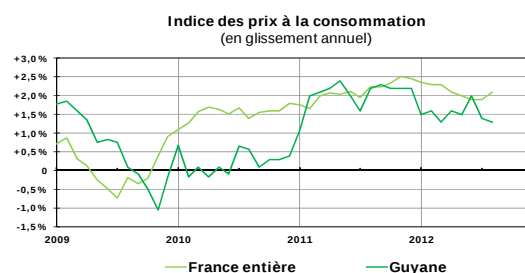


Retrouvez la publication « Comptes économiques rapides », et l'ensemble des publications CEROM sur www.cerom-outremer.fr/guyane/

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Prix à la consommation

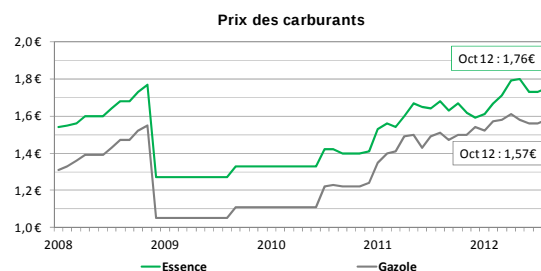
L'indice des prix à la consommation des ménages est en hausse de 0,3 % en août. Selon l'analyse de l'INSEE, la hausse a été répartie sur l'ensemble des postes, à l'exception des services. Sur un an, l'indice croît de 1,3 %, tiré par la hausse des prix de l'alimentation (+3,0 % par rapport à août 2011), des services (+ 0,9 %) et de l'énergie (+ 3,1 %). Les prix des produits manufacturés diminuent légèrement (- 0,1 %). Le rythme annuel de progression des prix ralentit en Guyane, il est plus faible qu'en France (+ 2,1 %), ou qu'aux Antilles (Guadeloupe + 2,0 %, Martinique + 1,6 %).



Source: INSEE ; variations sur un an des indices mensuels avec tabac.

Carburants

L'assemblée régionale a adopté fin septembre la baisse de 3 centimes qui avait été décidée auparavant par le gouvernement. Le dernier arrêté préfectoral relatif au prix des hydrocarbures fixe ainsi pour la Guyane le prix de vente au détail des carburants à 1,76 € pour l'essence (stable), 1,57 € / litre pour le gazole (- 2 cts), et 23,29 € pour la bouteille de gaz de 12,5 kg (+ 5 cts). La baisse annoncée de 6 cts (prise en charge à part égale par la Région et la SARA, sur une durée de 3 mois) reste en vigueur jusqu'au 10 décembre.



Source: AFD

Démographie

L'INSEE, en collaboration avec l'INED, a publié les résultats de l'enquête Migration, Famille, Vieillesse. Cette enquête a été réalisée simultanément aux Antilles et à La Réunion et retrace les évolutions sociodémographiques des différents territoires. Le document concernant la Guyane a été publié dans la revue « Antianéchos n°21 ». Il est également disponible sur le site internet de l'INSEE Guyane (www.insee.fr/guyane).

Visite du ministre des Outre-mer en Guyane

En visite dans le département du 21 au 24 septembre dernier, M. Victorin Lurel, ministre des Outre-mer, a présenté aux acteurs publics et privés de la Guyane le projet de loi relatif à la régulation économique Outre-mer, lors d'une table ronde sur le thème de la « lutte contre la vie chère » (voir article sur le projet de loi en page 1).

Le ministre a ensuite rencontré des habitants du quartier de la piste Tarzan à Montjoly, récemment classé « zone de sécurité prioritaire » (ZSP) par le gouvernement. En Guyane, ces zones destinées à lutter contre la délinquance sont étendues à trois communes : sur Cayenne, elles concernent les quartiers Mont Lucas, Thémire et Mango, le secteur de la Piste Tarzan sur Rémire-Montjoly et le quartier Balata à Matoury. Pour le ministre, « il s'agit de mettre en place une action de sécurité renforcée en effectif et logistique sur des quartiers bien ciblés, caractérisés par une délinquance enracinée ».

M. Victorin Lurel s'est enfin rendu sur le site aurifère de Dorlin, où deux soldats du 9^{ème} Rima (Régiment d'infanterie de marine) sont morts à la suite d'échanges de tirs avec des orpailleurs clandestins. Il y a rencontré les gendarmes et les militaires installés sur place, ainsi qu'un opérateur de la société aurifère Auplata.

Spatial

La bonne santé de l'activité spatiale à Kourou s'est traduite vendredi 28 septembre 2012 par un chassé croisé dans l'espace, avec le 209^{ème} lancement d'Ariane (51^{ème} succès d'affilée), et la séparation sans encombre entre l'ATV Edoardo Amaldi et la Station Spatiale Internationale. Le véhicule automatique de transfert européen (vaisseau cargo spatial de l'espace développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station Spatiale Internationale), transportant désormais les déchets de la station spatiale, s'est dirigé vers la Terre pour terminer son service par une destruction contrôlée, après 6 mois passés dans l'espace.

Ariane 5 a pour sa part décollé à 18 h 18 (heure de Kourou). Elle s'est séparée du satellite de télécommunications ASTRA 2F. Construit par Astrium, et d'un poids de six tonnes, ASTRA 2F offrira des services de télévision directe de nouvelle génération en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique pendant une quinzaine d'années. C'était ensuite au tour du satellite indien GSAT-10 d'être placé sur orbite. D'un poids d'environ 3,4 tonnes, GSAT-10 est équipé d'une charge utile d'aide à la navigation basée sur la technologie GPS. Construit à Bangalore par l'Indian Space Research Organisation (ISRO), il fournira pendant plus de 15 ans des services de télévision directe, d'observation météo et de radionavigation pour l'ensemble du sous-continent indien.

Le 12 octobre dernier, le troisième lancement de Soyouz en Guyane fut lancé avec succès depuis le pas de tir de Sinnamary (commune proche de Kourou). Ce sont donc deux nouveaux satellites qui ont pu rejoindre leurs deux homologues déjà dans l'espace, pour former une mini-constellation de 4 satellites. Cette mini-constellation permettra de tester le système GPS (4 satellites sont un minimum pour déterminer des coordonnées dans l'espace). Six autres satellites seront lancés en 2013 et huit supplémentaires en 2014 dont quatre lancés par Ariane. A partir de 2015, la constellation Galiléo pourra commencer à fournir des premiers services à ses utilisateurs.

Grands ports

Quatre grands ports maritimes d'Outre-mer ont été créés par plusieurs décrets en date du 1er octobre 2012. A compter du 1er janvier 2013, ces quatre nouveaux grands ports maritimes remplaceront trois ports d'intérêt national actuellement gérés par les chambres de commerce et d'industrie locales de Dégrad-des-Cannes en Guyane, Fort-de-France en Martinique, Port-Réunion à la Réunion, ainsi que le port autonome de la Guadeloupe. Chaque établissement public portuaire sera ainsi administré par un conseil de surveillance et un directoire et doté d'un conseil de développement.

ACTUALITES REGIONALES

Transport aérien

En octobre a eu lieu le vol inaugural de la compagnie Surinam Airways reliant Paramaribo, Cayenne, et Belém. A bord de ce Boeing 737, se trouvait une délégation surinamaïse comprenant notamment le ministre des Transports, du Tourisme et de la Communication, et le consul général du Surinam en Guyane, M. Stephanus Dendoe. Les tarifs proposés pour un aller-retour s'élèvent à environ 450 € sur la ligne Cayenne-Belém et à 300 € sur le trajet Cayenne-Paramaribo.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières (CVS)

INDICATEURS MACROECONOMIQUES	Sur le mois		Indicateurs		Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources
	PRIX	↑	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Aou-2012	125,9	[0,2%]	[1,2%]	Insee
		↗	Prix administré du litre d'essence	Oct-2012	1,76	[0,0%]	[5,4%]	Préfecture/Dieccte
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Aou-2012	18 852	[2,3%]	[8,9%]	Dieccte
		↑	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Juin-2012	8 041	0,9%	16,7%	Pôle Emploi
		↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Aou-2012	14 679	[0,9%]	-[7,0%]	
		↑	Prestations nettes versées (1)	Aou-2012	8,7 M€	[7,9%]	[11,9%]	Caf
	CONSOMMATION	↓	Recettes d'octroi de mer	Sep-2012	10,0 M€	-5,8%	4,5%	Douanes
				Cumul	92,4 M€		4,6%	
		↑	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Aou-2012	14,8 M€	0,7%	4,4%	Douanes
				Cumul	101,7 M€		2,2%	
INDICATEURS SECTORIELS	INVESTISSEMENT	↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Sep-2012	318	-21,2%	-36,2%	Somafi
				Cumul	3 034		-7,4%	
		↑	Importations de biens d'équipement (BE) (3) (4)	Aou-2012	46,2 M€	21,1%	27,3%	Douanes
				Cumul	264,9 M€		-17,9%	
	COMMERCE EXTERIEUR	↓	Ventes de véhicules utilitaires	Sep-2012	106	-2,9%	25,8%	Somafi
				Cumul	810		-1,2%	
		↓	Exportations (3)	Aou-2012	16,8 M€	-52,9%	-6,3%	Douanes
				Cumul	143,0 M€		32,2%	
		↑	Importations (3) (4)	Aou-2012	155,5 M€	5,6%	39,5%	Douanes
				Cumul	918,3 M€		1,9%	

SPATIAL		Tirs effectués Satellites lancés	Cumul à Oct-2012 Cumul à Oct-2012	7 tirs (5 Ariane 5, 1 Soyouz, 1 Vega) 13 satellites, et 1 ATV*	6 tirs à Oct-2011 10 satellites et 1 ATV*	Arianespace	
BTP	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Sep-2012 Cumul	8 046 tonnes 73 687 tonnes	-11,6% -0,3% 15,7%	Ciments guyanais	
INDUSTRIE	↓	Exportations d'or en volume (3)	Aou-2012 Cumul	85 kilos 1 073 kilos	-40,4% 6,9% 26,8%	Douanes	
	↓	Exportations d'or en valeur (3)	Aou-2012 Cumul	3,0 M€ 39,0 M€	-42,9% 12,5% 43,8%	Douanes	
	↑	Cours de l'once d'or	Aou-2012	1 625,86 \$	[2,0%] -[7,5%]	London Bullion Market Assoc./AFD	
	↑	Grumes sorties de forêt	Sep-2012 Cumul	7 190 m3 29 090 m3	89,7% -42,1% -20,1%	ONF	
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Exportations de crevettes (3)	Aou-2012 Cumul	164 tonnes 2 807 tonnes	-38,1% -83,7% -58,8%	Douanes
↑		Exportations de poissons (3)	Aou-2012 Cumul	2 823 tonnes 9 278 tonnes	13,2% 37,6% -15,7%	Douanes	
		Exportations de riz (2) (3)	Aou-2012 Cumul	0 tonne 0 tonne	ns. ns. ns.	Douanes	
TOURISME		↑	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Juil-2012 Cumul	50 719 236 323	6,0% 0,4% -5,2%	CCIRG
		↓	Nombre de nuitées	Juil-2012 Cumul	26 000 182 000	-3,7% 0,4% -3,1%	Insee

[Données non CVS] *ATV pour Automated Transport Vehicle (Véhicule Automatisé de Transfert), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

- (1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.
(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.
(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

(4) Données excluant l'importation exceptionnelle du navire d'exploration pétrolière affrété par Shell en juin 2012.

BC: Textiles, habillement cuir et chaussures; produits pharmaceutiques; produits manufacturés divers; produits de l'édition et de la communication

BE: Produits informatiques, électroniques et optiques; équipements électriques et ménagers; machines industrielles et agricoles, machines diverses; matériels de transport

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

		taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème		0,75 %	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal		1,50 %	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt		0,00 %	11/07/2012
Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)			
ANNEE	2012	0,71 %	JO du 08/02/12
ANNEE	2011	0,38 %	JO du 03/02/11
		LDD	LEP
		2,25 %	2,75 %
		2,50 %	1,50 %

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

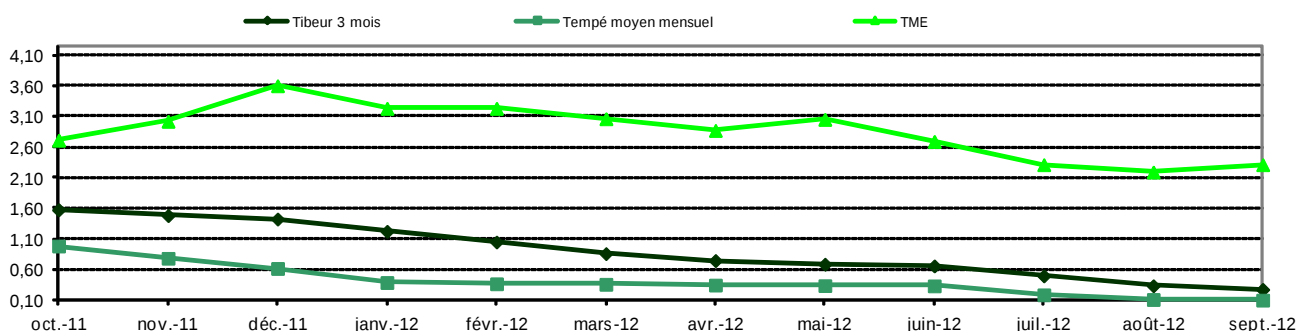
	Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
	0,3333 %	0,1864 %	0,1104 %	0,1003 %	0,1190 %	0,2470 %	0,4850 %	0,7410 %
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)				
	Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
	2,69 %	2,31 %	2,19 %	2,31 %	2,89 %	2,51 %	2,39 %	2,51 %

Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	13,11 %
Prêts à taux fixe	5,99 %	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,20 %
Prêts à taux variable	5,64 %	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts-relais	5,89 %	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,09 %
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,09 %
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30 %	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,01 %
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,58 %	Découverts en compte (1)	13,86 %
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	17,67 %	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,81 %
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,75 %	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	14,84 %	Découverts en compte (1)	13,86 %

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

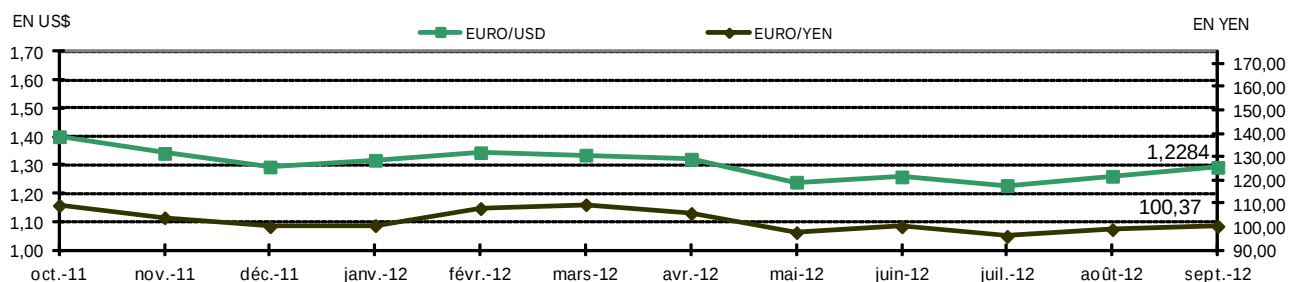
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2930	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,7125	EURO/SRD (Surinam)	4,24310
EURO/JPY (Japon)	100,3700	EURO/BWP (Botswana)	9,84160	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,30160
EURO/CAD (Canada)	1,2684	EURO/SCR (Seychelles)	16,8144	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,5320
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,79810	EURO/MUR (Maurice)	39,0883	EURO/BBD (La Barbade)	2,57160
EURO/SGD (Singapour)	1,5848	EURO/BRL (Brésil)	2,6232	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,26000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,0258	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,52210	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2854,4764	EURO/XCD (Dominique)	3,4717	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	